

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 27 JUIN 2018

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. André LABARTHE,
Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, M. André VIGNOT,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. David CORBIN.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à Mme Denise MICHAUD.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. André LABARTHE.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 33

Monsieur Pierre SERENA a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**1 - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Monsieur Daniel LACRAMPE expose que, conformément à l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Le président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante (...) un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente ».

La CCSPL de la Ville d'OLORON SAINTE-MARIE s'est réunie **le 11 Juin 2018** – Salle Mendiondou à l'Hôtel de Ville - pour y examiner les dossiers suivants :

1/ Rapport annuel 2017 des délégataires de services publics suivant :

- Gestion du centre nautique de SOEIX – Association Foyer Rural de SOEIX Centre Nautique
- Fourrière municipale – SERVITRANS/SADT

2/ Rapport annuel 2017 de services assurés en régie :

- Régie de l'eau potable
- Régie de l'assainissement

Il est précisé que :

- Tous les rapports remis par les délégataires et les services concernés ont été adressés aux membres de la Commission,
- Les représentants des délégataires, et responsables des services assurés en régie, ont été invités à présenter eux-mêmes, leur rapport annuel aux membres de la commission, et se sont ainsi tenus à leur disposition pour répondre à leurs questions sur la gestion et l'organisation du service,
- Les membres élus et représentants des associations, ont été invités à faire part de leurs remarques et observations sur chaque dossier examiné.

Il est demandé à votre Assemblée de bien vouloir prendre connaissance du rapport d'activités 2017 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) annexé au présent rapport.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L1413-1,

Vu le rapport d'activités de la CCSPL annexé à la présente délibération,

Où cet exposé, **LE CONSEIL MUNICIPAL**,

- **PREND ACTE** du rapport annuel d'activités 2017 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 27 juin 2018.
Suivent les signatures.-

Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH

AFFICHE LE 03/07/2018



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 02/07/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 02/07/2018